



Ile-de-France

Un lieu de référence pour les adolescents et les jeunes adultes souffrant de psychotraumatismes.

L'Institut du Psychotraumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent (IPEA), a ouvert ses portes à Versailles (Yvelines), et a pour objectif de mettre en place des solutions adaptées à la prise en charge du psychotraumatisme, conçues en priorité pour l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

« Nous avons constaté que les enfants accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ayant subi des événements traumatiques à répétition bénéficiaient de peu de soins, expose le Professeur Mario Speranza, pédopsychiatre, chef du service Psychiatrie enfant et adolescent au Centre Hospitalier de Versailles et Président du Conseil médical et scientifique de l'IPEA (Yvelines). Cela s'explique par l'organisation très territorialisée de la psychiatrie : comme ces jeunes se déplacent beaucoup, il n'est pas facile de trouver les bons interlocuteurs à chaque étape de leur parcours. » C'est ainsi que les Conseils Départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ainsi que le Centre Hospitalier de Versailles, se sont associés pour créer l'Institut du Psychotraumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent (IPEA) indique Sophie DUPONT, Directrice de l'IPEA. L'Institut, qui a ouvert ses portes le 1^{er} avril dernier à Versailles, propose une offre d'évaluation des besoins psychiques des enfants placés sous protection de l'Aide Sociale à l'Enfance, une offre de soins du psychotraumatisme avec un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire, des formations dédiées au psychotraumatisme des enfants et un pôle de recherche mobilisant des compétences en neurosciences cognitives, biologie du développement et psychopathologie.

Les acteurs publics territoriaux ont pris l'initiative de créer cet institut en accord avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le but d'assurer une continuité dans le parcours de soins de ces jeunes pris en charge par la protection de l'enfance. *« Pour cela, il nous semble indispensable de travailler en réseau, selon le professeur Speranza. L'Institut ne va pas remplacer les structures existantes mais travailler avec elles. »*

Cette collaboration peut prendre plusieurs formes, selon les cas de figure. *« Si l'enfant est pris en charge par un centre médico-psychologique (CMP) de nos deux départements, nous pouvons venir en soutien et apporter notre expertise sur la question du traumatisme, grâce à nos compétences spécialisées »,* détaille le professeur Speranza. Cette expertise porte par exemple sur des thérapies comme l'EMDR (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires), qui ne sont pas proposées par tous les CMP. Enfin, l'Institut souhaite aider tous les professionnels qui travaillent au contact des enfants à monter en compétences, via des formations spécifiques.

La pluriprofessionnalité est au cœur de tous les parcours. L'Institut a l'opportunité d'accroître son expertise en apportant une réponse de qualité quant aux besoins psychiques des enfants sous la protection de l'ASE. Le Pôle DEP (Détection, Evaluation ASE & Prévention) est un pilier de l'IPEA. Les psychologues du Pôle DEP procèdent à un premier bilan psychologique ainsi qu'à une première investigation caractérisant les situations des enfants sous protection de l'ASE. Les situations

indiquant un risque de psychotraumatisme pourront ainsi être signalées au Pôle Soins de l'Institut et discutées au sein de la commission pluridisciplinaire pour une éventuelle prise en charge à l'IPEA.

Dans les cas les plus simples, le jeune patient est reçu à l'IPEA par deux professionnels – ce peut être le pédopsychiatre et l'infirmière puéricultrice, le psychologue et l'éducateur... – qui vont commencer par identifier ses besoins avant de proposer une prise en charge adaptée, pouvant donc être très courte (un à trois mois pour un trauma aigu) ou au contraire s'inscrire dans la durée. Dans les cas les plus complexes, le temps d'évaluation sera plus long et pourra prendre la forme, par exemple, d'une demi-journée d'accueil. Chaque situation est discutée en commission pluridisciplinaire avant l'évaluation. A la suite de cette évaluation, la situation passe en réunion de synthèse, à l'issue de laquelle l'équipe décide si l'enfant doit poursuivre son suivi de soin à l'IPEA, ou s'il doit être réorienté vers des professionnels du réseau partenarial.

« L'objectif est de parvenir à une meilleure fusion entre les mondes sanitaire et médico-social, souligne Tiphaine Boutin, éducatrice spécialisée. Même si nous avons l'habitude de travailler ensemble, nous avons souvent une vision différente : le but de l'hôpital est le soin quand celui du médico-social est davantage la protection. C'est pourquoi tout le projet a été coconstruit par des binômes représentatifs des deux univers. « La multiplicité des regards permet d'élaborer des parcours qui envisagent le patient de façon globale », se félicite Tiphaine Boutin. « Nos formations professionnelles sont différentes mais complémentaires, on apprend les uns des autres. » L'offre très variée de prises en charge reflète la diversité de parcours des équipes, dont les membres viennent d'horizons très différents – ils ont travaillé en service d'accueil d'urgence, dans des centres d'urgences pédiatriques, dans des cellules de recueil de signalements, en PMI (protection maternelle et infantile).

« C'était souhaité dans le plan de recrutement de nos professionnels car cela métisse les regards, précise Sophie DUPONT, la Directrice de l'IPEA. De fait, le projet est intégratif : il ne se limite pas à une seule approche mais vise une prise en charge globale au sein de l'institution. Son volet thérapeutique inclut un grand nombre de pratiques : EDMR, [TBM \(Thérapies Basées sur la Mentalisation\)](#), [TCD \(Thérapie Comportementale Dialectique\)](#), thérapie transculturelle... « Au niveau social, nous proposons par exemple un accompagnement pour l'ouverture de droits à la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées), et sur le plan juridique, nous développons un partenariat avec des associations d'aide aux victimes », détaille Andréa Solari, assistante sociale.

Les pôles DEP, Soins et Formation de l'IPEA interagissent avec le pôle Recherche, coordonné par Pierre O. Jacquet – docteur en Neurosciences Cognitives – et incluant des chercheurs contractuels, étudiants en Doctorat et étudiants en Master provenant d'horizons aussi variés que les sciences cognitives, la santé publique ou la pédopsychiatrie. L'activité du pôle Recherche s'organise autour de cinq axes principaux d'étude : 1) comprendre l'impact des conditions de vie durant l'enfance sur le développement de la santé physique et mentale ; 2) mieux évaluer la prévalence des troubles psychiatriques au sein des populations exposées à des conditions de vie défavorables ; 3) identifier les facteurs individuels de vulnérabilité aux troubles psychiatriques, puisqu'ils ne sont pas systématiques, 4) mettre en évidence les compétences « cachées » des enfants et des adolescents vivant dans des environnements difficiles, 5) développer des outils pratiques leur permettant de réguler leurs émotions et leurs comportements de manière plus autonome (e.g., application smart phone). Les travaux du pôle Recherche font régulièrement l'objet de publications scientifiques évaluées par des pairs dans des journaux internationaux du premier quart (e.g., *Cognition* ; *Frontiers in Psychiatry* ; *Humanities and Social Sciences Communications* ; *Developmental Science*), de communications orales lors de conférences nationales et internationales (e.g., *European Human Behaviour and Evolution Association* ; *Federation of European Neuroscience*) ou d'événements grands publics (e.g., *Nuit de l'ENS*).

La circulation des connaissances cliniques et scientifiques entre les pôles DEP, Soins et Recherche, est facilitée par l'activité du pôle Formation. Alexandra Dior, Responsable du pôle Formations, a réalisé un benchmark en 2021 des formations existantes en France en matière de psychotraumatisme, et l'offre existante était essentiellement destinée aux personnes déjà titulaires d'un master. « *Les travailleurs des secteurs sanitaire et social n'y ont souvent pas accès, déplore-t-elle. Notre ambition est de former un maximum de professionnels qui travaillent au contact des enfants, quel que soit leur niveau de formation.* »

Cette action se décline en trois niveaux :

- Niveau 1 : former, définir, sensibiliser ;
- Niveau 2 : dépister, repérer, évaluer ;
- Niveau 3 : approfondir des connaissances pour des professionnels disposant déjà de notions pointues sur les soins psychiques.

En 2022, l'IPEA aura formé près de 180 professionnels de la Protection de l'Enfance des Yvelines et des Hauts-de-Seine.